

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
DECLARATION SANS SUITE DES LOTS 4 ET 6 DE LA CONSULTATION RELATIVE A LA REHABILITATION DE LA RESIDENCE AUTONOMIE JEAN JAURES A IFS SUITE A INFRUCTIOSITE ARRETE N° 2022/054		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Commande publique ;

VU la consultation lancée le 27 janvier 2022 pour les travaux de réhabilitation de la résidence autonomie Jean Jaurès à Ifs ;

CONSIDERANT qu'une consultation a été lancée le 27 janvier 2022 pour les travaux de réhabilitation de la résidence autonomie Jean Jaurès à Ifs ;

CONSIDERANT qu'au regard des estimations de cette opération, la procédure lancée était sous la forme d'une procédure adaptée ;

CONSIDERANT que cette consultation a été publiée sur le site centrale des marchés et sur le bulletin officielle d'annonces des marchés publics (BOAMP) ;

CONSIDERANT qu'à la date limite de remise des plis soit le 25 février 2022 à 12h, aucune société n'a déposé de candidature pour les lots 4 (MENUISERIES EXTERIEURES) et 6 (CHAUFFAGE – PLOMBERIE - VENTILATION) ;

ARRETE

Article 1 : Les lots 4 et 6 sont déclarés sans suite pour cause d'infructiosité.

Article 2 : Une nouvelle procédure lancée sous la forme d'un marché public négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables.

Fait à Ifs, le 11 mars 2022



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE.

Accusé de réception en préfecture
014-211403415-20220311-2022-054-AR
Date de télétransmission : 11/03/2022
Date de réception préfecture : 11/03/2022